

10 000 personnes à la manifestation « Grève du Climat »

Vendredi 17 janvier, dès 10h30, quelque 10 000 personnes ont défilé dans le calme en ville de Lausanne à l'occasion de la manifestation « Grève du Climat ». La police a procédé, à la place de la Gare, à l'interpellation de 5 personnes.

Vendredi 17 janvier 2020, 10 000 personnes se sont réunies sur la place de la Gare à Lausanne pour participer à la manifestation autorisée « Grève du Climat », en présence de Greta Thunberg. Les manifestants ont suivi le parcours prévu jusqu'à la place de la Riponne. Le cortège s'est déplacé dans le calme et aucune déprédation n'a été signalée à la police. La manifestation s'est terminée peu après 13h.

Dès 11h20, au départ du cortège, la police a contrôlé plusieurs individus faisant partie d'un groupe de manifestants habillés de noir et cagoulés mêlés aux autres manifestants sur la place de la Gare. Par leur comportement, ces personnes ont suscité de la crainte parmi plusieurs manifestants à proximité. Certains individus se sont opposés aux forces de l'ordre, cherchant la confrontation et allant contre les policiers, voulant également bloquer un véhicule de police en intervention. Finalement la police a procédé à l'interpellation de cinq individus. Parmi ces individus, trois Suisses et deux Français, âgés entre 20 et 33 ans, dont une femme, deux seront dénoncés pour empêchement d'accomplir un acte officiel (art. 286 CP) et ont été libérés au terme des contrôles par la police. Les trois autres seront entendus pour violences contre fonctionnaires (art. 285 CP) et présentés au procureur. Lors de l'intervention, la police a découvert un sac contenant des bombes de peinture et du matériel pour commettre des dommages à la propriété.

Le Ministère public a ouvert des instructions pénales pour ces différentes personnes soit pour infraction à l'art. 285 CP soit 286 CP. Cette manifestation a nécessité un engagement conséquent de policiers pour le service d'ordre et le maintien de l'ordre d'agents de la Police municipale de Lausanne appuyés par d'autres policiers de la Police cantonale et des Polices municipales vaudoises.

Lausanne, le 17 janvier 2020

Renseignements :

Police municipale de Lausanne, cap. Jean-Philippe Pittet, responsable communication et prévention,
021 315 33 55

Police cantonale vaudoise : Jean-Christophe Sauterel, commissaire principal
Directeur communication et relations avec les citoyens
021 644 80 22 ou 079 705 29 91

Corps de police de Lausanne Case postale 5354 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 15 15 |
police@lausanne.ch | www.lausanne.ch/police